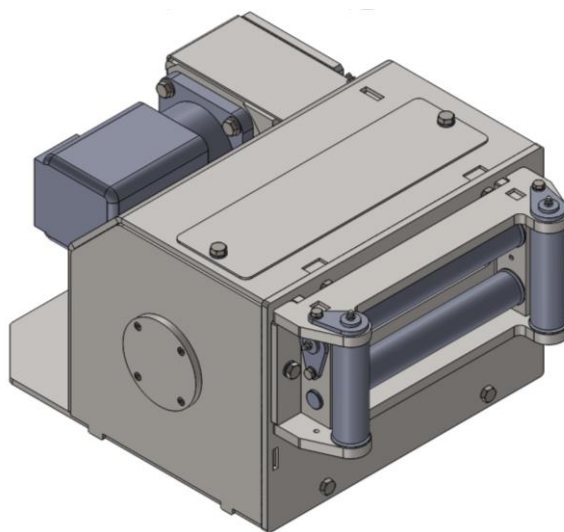


DOSSIER TECHNIQUE

TREUIL DE HALAGE 10 FH COMPACT Réf.84659



Indice	Date	Objet de la révision	Approuvé par
A	07/2019	Création	H. Choyer

SOMMAIRE

INTRODUCTION	3
PRESCRIPTIONS GENERALES DE SECURITE.....	4
DESCRIPTION	6
REGLAGE DE BASE	7
UTILISATION NORMALE.....	9
VUE ECLATEE DU TREUIL	10
BOITE A ROULEAUX.....	11
ENTRETIEN DU TREUIL.....	12
INSTRUCTIONS MONTAGE/DEMONTAGE	13
CONDITIONS ET CLAUSES DE GARANTIE	14

INTRODUCTION

Vous venez d'acquérir un treuil de la marque PAN & BONNIER conçu, fabriqué et contrôlé par la société TCM, **nous vous remercions de votre confiance.**

Depuis plus de 40 ans la société met son savoir-faire au service de ses clients dans le souci d'apporter un produit conforme à leurs exigences.

Nous possédons les plans originaux ainsi que toutes les pièces détachées pour les treuils et autres équipements spéciaux.

Nous nous réservons le droit d'améliorer nos produits sans être tenus d'appliquer ces modifications sur ceux déjà en service.

Pour une performance d'utilisation optimale et votre satisfaction, nous vous invitons à prendre connaissance du dossier technique et à respecter nos préconisations d'installation et d'entretien.

N'hésitez pas à nous contacter.

Tel : 02.43.04.92.22

Mail : contact@tcm53.fr

Site web : www.tcm53.fr

PRESCRIPTIONS GENERALES DE SECURITE

Nous vous recommandons ainsi qu'à tout autre utilisateur de la machine, de lire attentivement cette notice avant toute utilisation ou toute intervention sur votre appareil.



Soyez attentif à ce symbole.

Il est utilisé dans cette notice chaque fois que des recommandations concernent votre sécurité, celle d'autrui ou le bon fonctionnement de la machine.

Généralités

- L'utilisateur est tenu au strict respect de la réglementation en matière de :
 - prévention des accidents
 - sécurité du travail (code du travail)
- Se munir des équipements de protection individuels correspondants au travail envisagé (ex : lunettes, gants, chaussures de sécurité, protections auditives...). Ne pas porter de vêtements flottants susceptibles d'être happés par des éléments en mouvement.
- Il est strictement interdit d'utiliser la machine pour tout usage autre que ceux spécifiés par le constructeur.
- Il est strictement interdit d'utiliser la machine pour des opérations de levage.
- L'utilisateur devra obligatoirement se familiariser avec les organes de commande et de manœuvre de la machine et leurs fonctions respectives avant la mise en route pour le travail.
- Positionner et verrouiller les commandes à distance de telle sorte qu'elles ne puissent être actionnées accidentellement et puissent occasionner des dégâts ou provoquer un accident.
- Attention ! Des zones d'écrasement et de cisaillement peuvent exister à proximité des organes commandés à distance notamment ceux équipés hydrauliquement ou électriquement.
- Toujours rester à bonne distance de la machine lorsque les organes sont en mouvement. (Risque de coincement).
- Faire attention lors de l'utilisation ou de l'entretien, aux pièces susceptibles de se décrocher ou de tomber de l'appareil.
- Vérifier quotidiennement l'usure des pièces mobiles et des organes de sécurité.

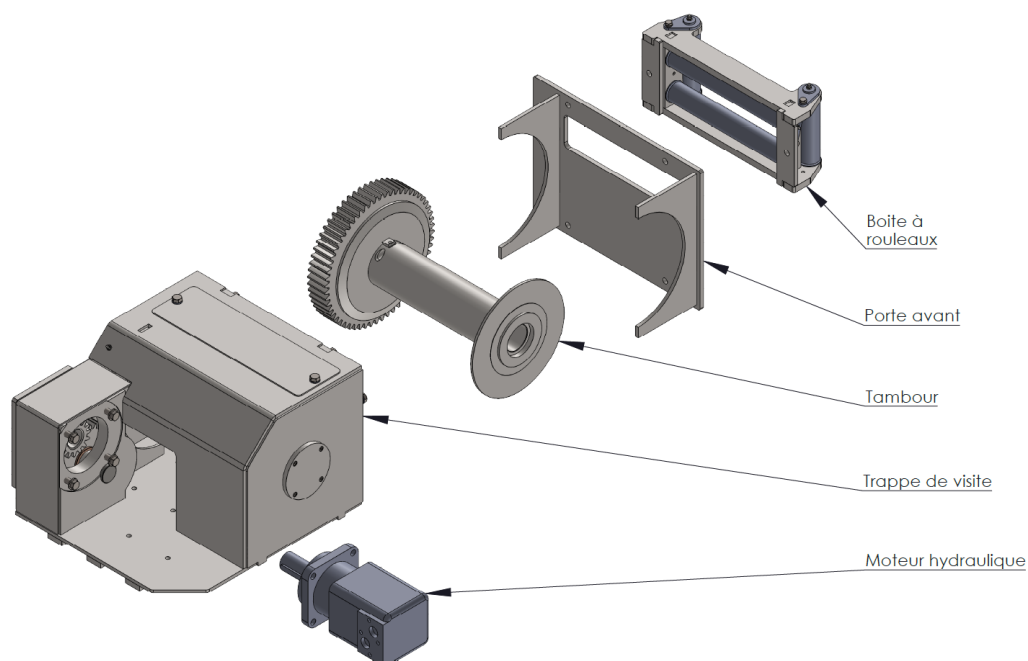
Organes hydrauliques

- Vérifier l'état du circuit hydraulique avant la mise en marche.
- Attention ! Le circuit hydraulique est sous pression ! L'huile sous pression peut provoquer de graves blessures. Lors de la localisation d'une fuite, il conviendra de prendre toutes les précautions pour éviter les accidents et de procéder immédiatement à sa réparation.
- Ne jamais effectuer une intervention sur les organes hydrauliques lorsque que la source motrice est en marche.
- Contrôler régulièrement et remplacer immédiatement les tuyaux flexibles hydrauliques défectueux, resserrer les raccords lorsqu'il y a des suintements d'huile et veiller à ce que le réseau de tuyauterie soit toujours convenablement soutenu par des colliers.
- Ne jamais intervenir sur un limiteur de pression sous risques de dommages sur le fonctionnement correct du treuil et pour la sécurité de l'utilisateur ou d'autrui.
- Après avoir effectué une intervention sur la machine, veiller toujours à ce que les connections des composants soient en conformité avec le schéma du circuit hydraulique correspondant.

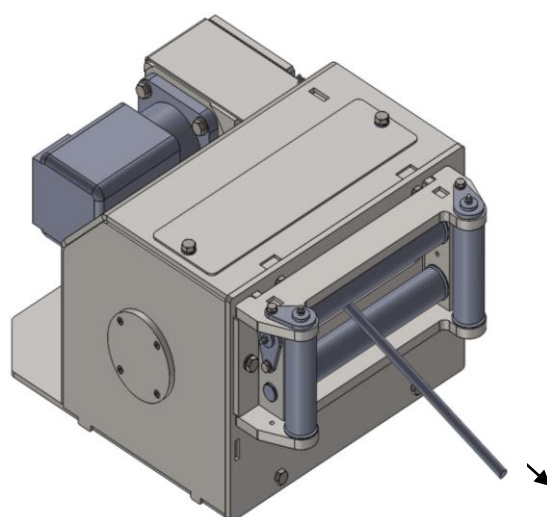
Entretien – réparation - montage

- Préalablement à toute intervention sur la machine, attendre l'arrêt complet de toutes les pièces en mouvement, même après l'arrêt du moteur et veiller à ce qu'elles ne puissent être mises en route accidentellement. Patienter ensuite jusqu'à ce que le fluide ainsi que le système aient totalement refroidis. Personne ne doit rester au poste de conduite et la clé de contact doit toujours être retirée.
- Avant toute manipulation, il convient de s'assurer que la charge minimale admissible par l'appareil de levage est supérieure au poids de la machine à soulever. Il appartient également à l'utilisateur de vérifier que les outils (élingues, sangles et crochets) sont aptes à supporter le poids de la machine et en bon état.
- Faire attention lors de l'utilisation ou de l'entretien, aux pièces susceptibles de se décrocher ou de tomber de l'appareil.
- Contrôler régulièrement le serrage des vis et des écrous. Resserrer si nécessaire.
- Ne pas utiliser de nettoyeur haute pression pour le nettoyage des roulements.
- Il est vivement recommandé, après chaque fin de saison, de faire contrôler par votre concessionnaire, l'état de la machine en particulier celui des organes de freinage.
- Utilisez toujours des pièces détachées d'origine. (L'utilisation de pièces détachées non d'origine provoque la déchéance de la garantie).
- Les réparations concernant des organes sous tension ou pression (ressorts, accumulateurs de pression, etc.) impliquent une qualification suffisante et font appel à un outillage réglementaire ; ainsi ces réparations ne peuvent être effectuées que par du personnel qualifié et reconnu par les établissements TCM.

DESCRIPTION



Sortie de câble



Modèle	Effort de traction (en première couche)	Cylindrée moteur	Longueur câble Ø14mm (Trancané)
10FH	10 tonnes	630 cm ³	50m

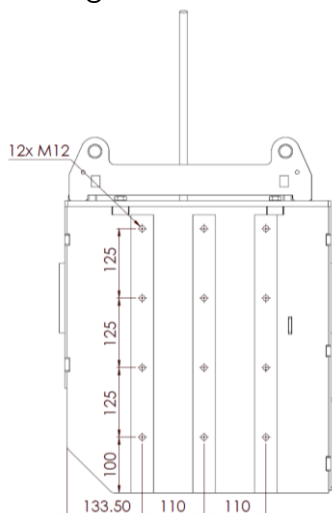
REGLAGE DE BASE

Avant toutes interventions sur la machine, il est impératif que la machine soit immobile. Manipuler l'appareil avec un système de levage adéquat et le stabiliser soit posé sur le sol, soit sur une structure stable et sécurisée.



Se munir des équipements de protection individuels correspondants au travail envisagé (ex : lunettes, gants, chaussures de sécurité, protections auriculaires...). Ne pas porter de vêtements flottants susceptibles d'être happés par des éléments en mouvement.

1. Réception du treuil
2. Implanter le treuil sur la machine grâce aux fixations prévues à cet effet



3. Raccorder le moteur hydraulique du treuil aux distributeurs de la machine (l'engin)
1 raccord simple effet + retour et faire attention au drainage moteur → retour libre

4. Réglage de l'alimentation hydraulique du moteur.

Vitesse de rotation du tambour conseillée : Environ 14 Tr/min

Vitesse d'enroulement conseillée en 1^{ère} couche : 5 à 6 m/min

Treuil 10 FH compact – Moteur 630cc – pression maxi 210Bars

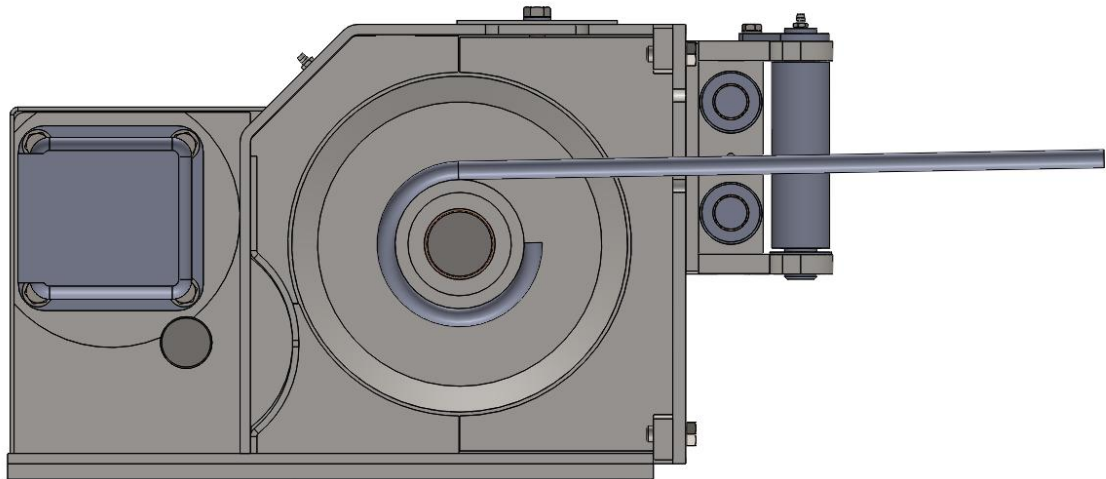


Débit et pression conseillés

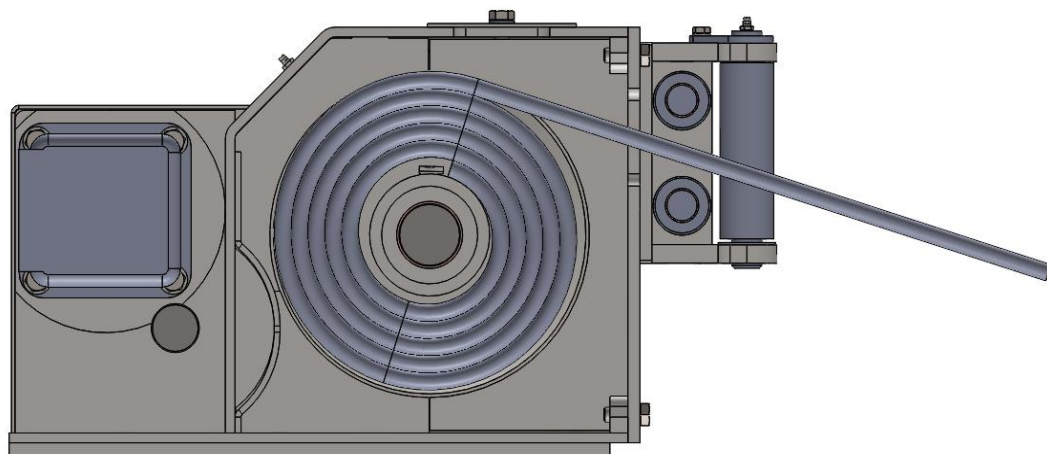
Modèle 10 FH compact : 10T en première couche – Moteur 630cc - 150 Bars / 50 litres/min

5. Enroulement du câble sur le tambour (ne pas aller en butée sur les rouleaux de guides câbles)

Longueur renseignée dans la description de la page 4



Câble en première couche



Câble en dernière couche

UTILISATION NORMALE

REGLE DE CONDUITE



Le constructeur décline toute responsabilité pour les dommages occasionnés par une mauvaise utilisation de la machine ou si l'utilisateur n'a pas respecté les recommandations faites dans cette notice.

Généralités

Il ne faut pas tirer au treuil dans n'importe quelle position. Chaque fois que cela est possible, s'efforcer d'effectuer la traction dans une direction parallèle à celle du véhicule.

Opérations préalables à l'exécution des travaux normaux :

Faire tourner le treuil quelques minutes avant de mettre le câble en tension, de façon à faciliter le graissage (précaution à prendre particulièrement par temps froid)

Règles d'exécution des travaux normaux :

- Maintenir le câble en tension
- Dérouler le câble à l'aide du treuil, jusqu'à mener son extrémité au point d'accrochage

Précautions spéciales :

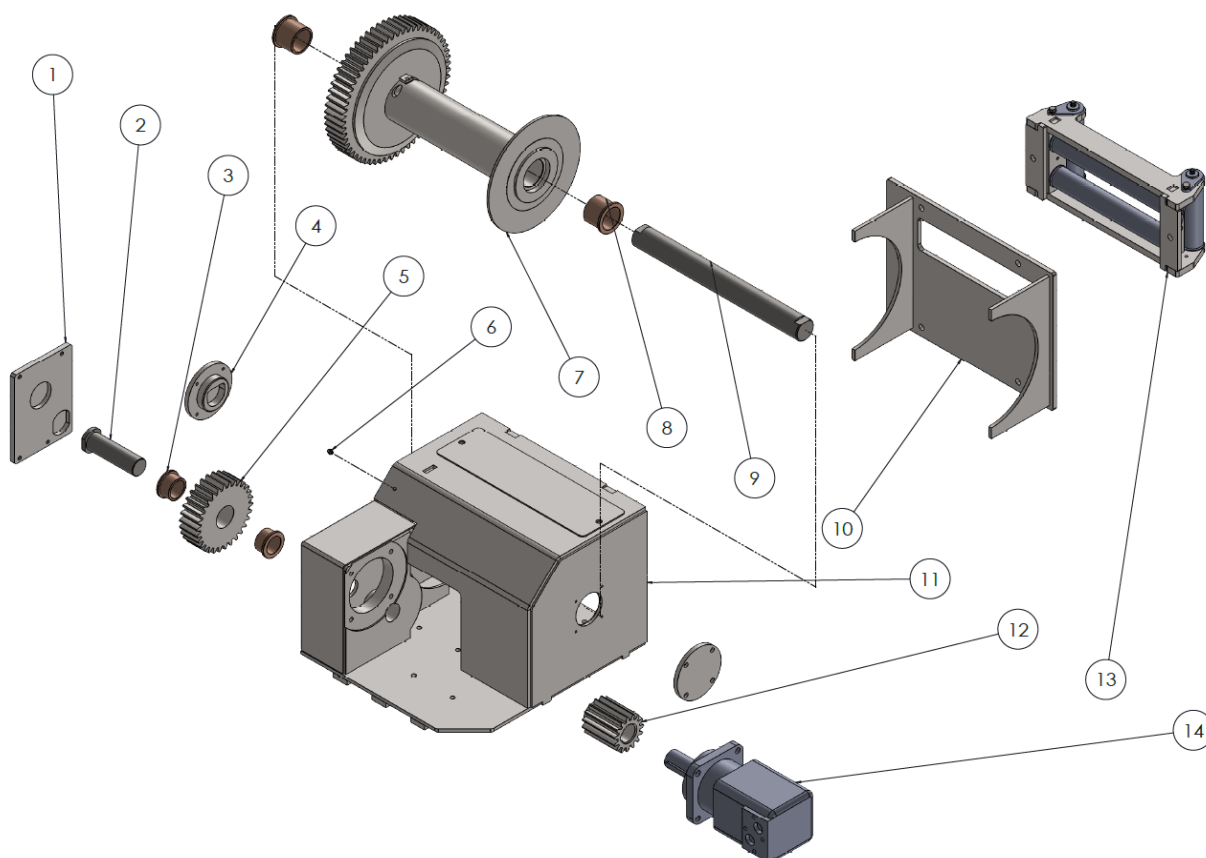


- Ne jamais dérouler complètement le câble, laisser 2 ou 3 spires enroulées sur le tambour
- L'enroulement du câble sur le tambour ne peut être satisfaisant que s'il est maintenu en tension (même légère)

Manceuvres interdites

Ne jamais essayer de décraboter lorsque le câble est en tension.

VUE ECLATEE DU TREUIL

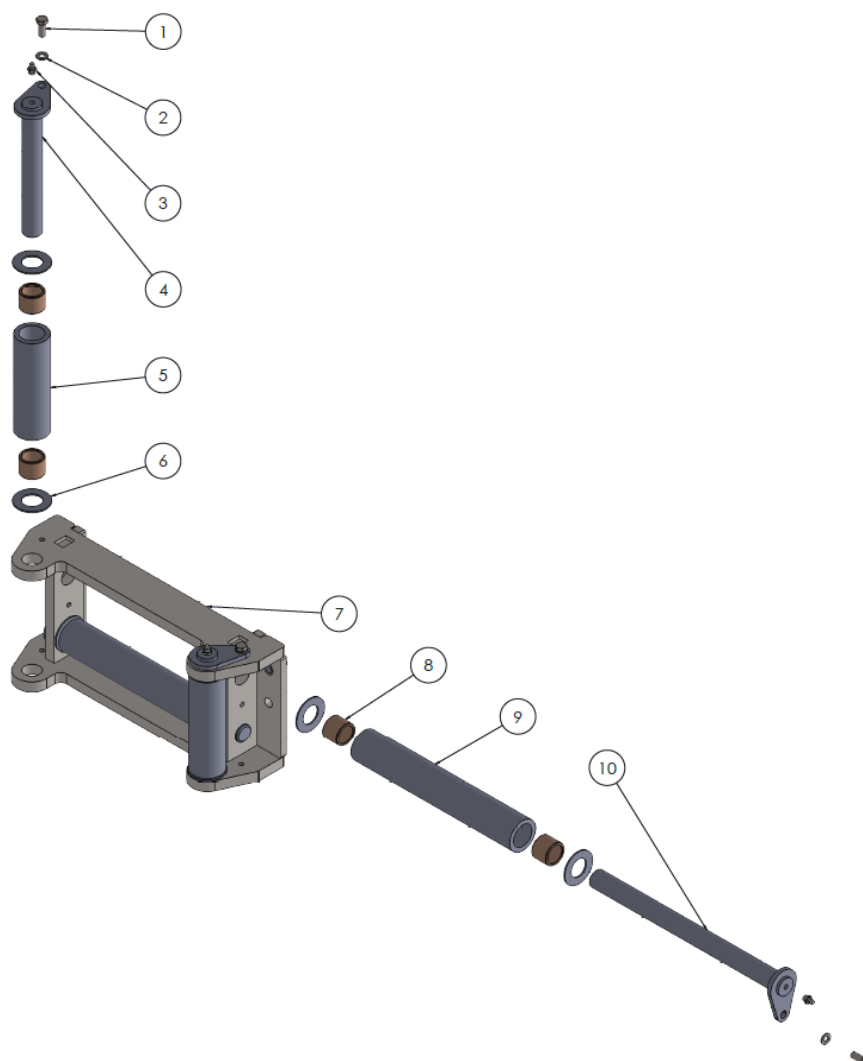


REP	CODE ARTICLE	DESIGNATION	QUANTITE
1	84664	Plaque fermeture moteur	1
2	84663	Axe pignon	1
3	2085-71-040-030	Bague guidage renforcé Ø40 Lg.30	2
4	84656	Palier de retenue	2
5	84662	Pignon intermédiaire	1
6	TD.8/125	Graisseur droit M8x125	1
7	84658	Tambour	1
8	84549	Bague guidage renforcé Ø50 Lg.40	2
9	84657	Arbre	1
10	84654	Couvercle	1
11	84661	Bati 10FH COMPACT 84923 Brut	1
12	84655	Pignon moteur	1
13	83339C	Boîte à rouleaux complète	1
14	84913	Moteur hydraulique 630cc	1

Ce document est la propriété de TCM53, toute reproduction même partielle sans autorisation préalable est interdite.

Treuil et Chaudronnerie Mayennais - 256 Rue de Poirsac - 53100 MAYENNE - contact@tcm53.fr - www.tcm53.fr - 02 43 04 92 22
 Entreprise du groupe SAMYN Industries

BOITE A ROULEAUX réf 83339C

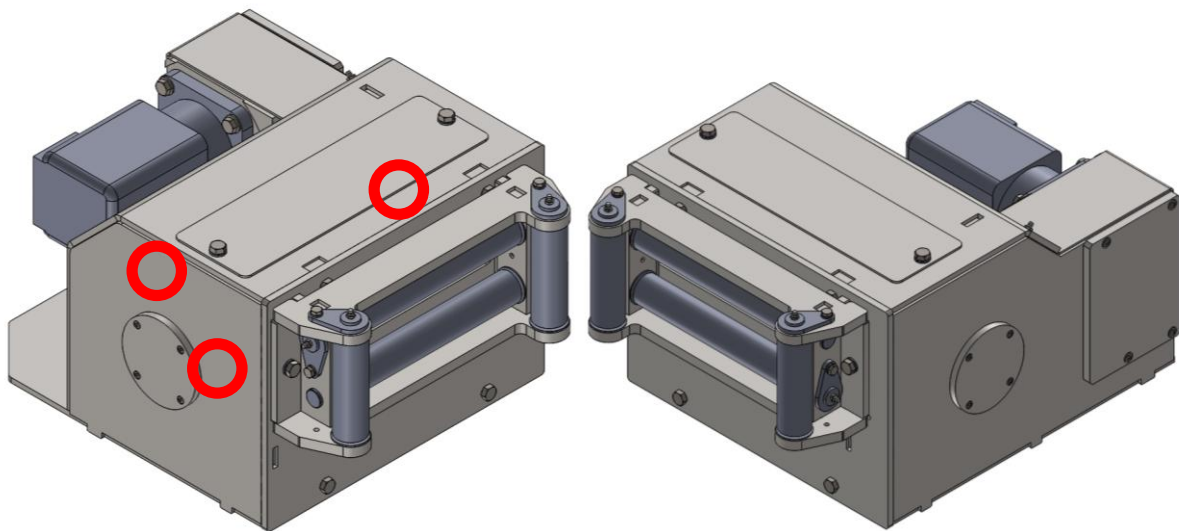


REP	CODE ARTICLE	DESIGNATION	QUANTITE
1	TH8x20	Vis H 10.9 M8x20	4
2	M8	Rondelle plate M8	4
3	TD.8/125	Graisser droit M8x125	4
4	83357	Axe vertical	2
5	83355	Rouleau vertical	2
6	83339REP8	Rondelle de friction	8
7	83339	Boite	1
8	25.32.25	Bague calcar Ø25x32 lg.25	8
9	83356	Rouleau horizontal	2
10	83358	Axe horizontal	2

ENTRETIEN DU TREUIL

Point de graissage

Graissage 5 points



Génération hydraulique

- Qualité de la graisse : Multi-usage EP 2
- Périodicité des graissages : Graisser toutes les 50 heures de fonctionnement et au moins tous les 3 mois

Maintenir le câble gras

INSTRUCTIONS MONTAGE/DEMONTAGE



Avant toutes interventions sur la machine, il est impératif que la machine soit immobile. Manipuler l'appareil avec un système de levage adéquat et le stabiliser soit posé sur le sol, soit sur une structure stable et sécurisée.

Se munir des équipements de protection individuels correspondants au travail envisagé (ex : lunettes, gants, chaussures de sécurité, protections auriculaires...). Ne pas porter de vêtements flottants susceptibles d'être happés par des éléments en mouvement.

Nous avons listé les pièces que vous serez peut-être amenés à démonter et remonter. Les instructions ci-après sont simples et ne nécessitent aucun outillage particulier.

N'utilisez que des pièces détachées d'origine TCM. Les pièces détachées non d'origine TCM peuvent compromettre le bon fonctionnement de la machine et entraînent la perte du droit à la garantie.

PIGNON – Réf. 84655

1. Déposer le couvercle 84664 (4 vis CHC M8)
2. Reculer le moteur hydraulique avec le pignon
3. Décaler le pignon de la roue
4. Dépose du pignon pour le passage du couvercle (Vis CHC M12)

COUSSINET – Réf. 50.60.50

1. Démontage des deux couvercles 84656 (2x4 vis CHC M6)
2. Faire sortir l'arbre 84657 côté roue
3. Sortir le tambour
4. Chasser les bagues de l'intérieur du tambour

COUSSINET – Réf. 40.50.30

1. Déposer le couvercle 84664 (4 vis CHC M8)
2. Reculer le moteur hydraulique avec le pignon
3. Déposer le tambour
4. Faire sortir l'axe du pignon intermédiaire
5. Déposer le pignon intermédiaire
6. Chasser les coussinets du pignon

COUSSINET CYLINDRIQUE – 25.32.25

1. Déposer la poire de l'axe (vis H M8), puis sortir les axes
2. Chasser les bagues de l'intérieur des rouleaux

CONDITIONS ET CLAUSES DE GARANTIE

TCM et l'Acheteur se reconnaissent mutuellement comme professionnels des produits vendus.

Conditions d'exercice de la garantie.

- Les produits TCM sont garantis un an à compter de la date de livraison et contre tout vice de construction ou défaut de fabrication à condition que le matériel en question soit utilisé et entretenu conformément aux instructions stipulées dans la notice qui l'accompagne.
- La garantie est limitée au remplacement pur et simple des pièces reconnues défectueuses par le service technique TCM. Le port et la main d'œuvre restent à la charge de l'Acheteur.
- Les pièces d'usure et les tuyaux flexibles sont exclus de la garantie.
- Toute utilisation anormale du matériel, modification apportée au matériel par une personne non habilitée intervenant sans l'accord de TCM, l'utilisation de pièces détachées n'étant pas d'origine, entraînent la perte du droit à la garantie.
- La Société ne pourra être tenue responsable des dommages subis par la machine ou ses accessoires lors du transport et de la manipulation par quelconque transporteur et ce, même en dehors de la période légale de garantie. Les machines, accessoires ou pièces voyagent aux risques et périls du destinataire.
- Bien entendu la garantie ne s'applique pas si les défauts sont dus à l'usure normale, aux détériorations résultant de négligences ou défauts de surveillance, à un mauvais usage, à un manque d'entretien et/ou si la machine a été accidentée, prêtée ou utilisée pour un usage non conforme à sa destination prévue par la Société.
- Pour pouvoir invoquer le bénéfice de ces dispositions, l'Acheteur doit aviser TCM, sans retard et par écrit, des vices qu'il impute au produit et fournir toutes justifications quant à la réalité de ceux-ci. Il doit donner à la Société TCM toute facilité pour procéder à la constatation de ces vices et pour y porter remède.

La garantie s'exerce selon les modalités suivantes.

- La mise en service du matériel concerné par le revendeur selon nos instructions.
- Le recours en garantie doit être impérativement formulé sur un bordereau et envoyé par le revendeur à l'adresse de la Société dans un délai de 1 mois à compter de la date de l'incident.

- Le bordereau doit être rédigé de façon lisible par le revendeur et doit obligatoirement comporter les informations suivantes :

- nom, adresse du revendeur
- nom et adresse de l'acheteur
- nom et numéro de série de la machine
- date de livraison à l'acheteur
- date de l'incident
- nombre d'heures d'utilisation
- type d'engin sur lequel l'appareil est monté
- description détaillée et cause présumée de l'incident
- quantités, références et désignations des pièces détériorées
- numéro et date de la facture des pièces de remplacement

- Les pièces détériorées sont à retourner, par le revendeur, à l'adresse de la Société pour expertise accompagnées du double du bordereau de recours en garantie. Les frais de transport consécutifs au retour desdites pièces sont à la charge de l'expéditeur.

- L'utilisation et l'entretien de la machine doivent être conformes aux recommandations stipulées dans la notice d'instructions. Les lubrifiants utilisés doivent toujours être ceux préconisés par la Société tant en ce qui concerne les qualités que les quantités.

- Les mesures de sécurité mentionnées dans la notice d'instructions, ainsi que sur la machine elle-même, doivent être respectées et tous les protecteurs ou éléments de protection, quels qu'ils soient, doivent être inspectés régulièrement et tenus en parfait état.

Obligation des parties.

- TCM n'est tenu que de la conformité de son produit par rapport aux spécifications de ses fiches techniques disponibles sur simple demande.

- L'Acheteur est toujours responsable du choix du produit, de l'adéquation entre la machine et le résultat attendu par lui-même ou son propre client.

- L'Acheteur est responsable de sa bonne utilisation en vertu des règles de l'art de la réglementation. En aucun cas TCM n'a d'obligation au niveau du résultat final. Il appartient à l'Acheteur revendeur de conseiller son propre client sur la bonne utilisation du produit. TCM se tient à la disposition de l'Acheteur revendeur pour l'aider dans cette tâche dans les limites de ses connaissances et de son expérience.

- L'Acheteur revendeur est responsable de la remise des documents d'accompagnement du matériel à son client utilisateur (notice d'instruction, certificat de conformité, etc...). TCM est à sa disposition pour lui fournir les documents qui pourraient manquer le cas échéant.

Intervention hors garantie.

Les interventions et remplacement des pièces, effectués hors garantie par le service après-vente de TCM feront l'objet d'un devis initial. Les frais de déplacement et d'hébergement S.A.V. des techniciens de TCM sont à la charge de l'acheteur.